

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1253

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

#### Mission « Outre-mer »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	8 505 040
Conditions de vie outre-mer	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	8 505 040
<b>SOLDE</b>	-8 505 040	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de tenir compte des votes intervenus dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2021, le présent amendement procède à une minoration de 8 505 040 € des autorisations d'engagement et de 8 505 040 € des crédits de paiement de la mission « Outre-mer ». Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- minoration de 8 505 040 € des autorisations d'engagement et de 8 505 040 € des crédits de paiement du programme « Emploi outre-mer ».